

# Formation économique sociale et syndicale

Comprendre et échanger sur les différentes voies de recours en cas de non promotion.

Le SNAP (sous l'égide de culture et liberté \*) vous invite à participer à une journée de formation syndicale le mardi 25 juin 2019.

Nous aborderons également l'actualité de l'établissement Pôle emploi...



## Les voies de recours en cas de non promotion

**Mardi 25 juin 2019 de 09h30 à 16h00**

**Lieu de la formation :**

**Auberge de Jeunesse - 235 Boulevard Paul Painlevé - 59000 Lille**

Merci de vous inscrire par mail à l'adresse suivante :

[syndicat.snap-hdf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap-hdf@pole-emploi.fr)

**avant le vendredi 24 mai 2019**

En précisant, votre nom, prénom, site d'affectation.

Nous vous renverrons une invitation ainsi que les modalités pratiques par retour de mail.

### RAPPEL :

**ATTENTION :** vous devez déposer votre demande de formation auprès de votre hiérarchique au moins un mois avant la formation.

**Tout salarié peut bénéficier de 15 jours de formation économique, sociale et syndicale rémunérée dans l'année.**

*\* Session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS, organisme reconnu comme pouvant dispenser des formations dans le cadre du CFS, Conformément aux dispositions de l'article L. 3142-7 du Code du Travail et à l'article 40 §4 de la CCN de Pôle Emploi et l'Arrêté du ministère du travail.*